

Adresse du tribunal civil du district de Tarbes au président de la Convention nationale, lors de la séance du 20 brumaire an III (10 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal civil du district de Tarbes au président de la Convention nationale, lors de la séance du 20 brumaire an III (10 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 55;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18027_t1_0055_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

empire, mais ferme et durable que vous l'achèverez.

Nous aussi, nous applaudissons, nous adhérons aux principes, au plan que vous venez de proclamer, et d'un concours unanime, nous leur réportons nos veilles, nos travaux, l'offre de notre sang. C'est à vous que toujours nous voudrions nous rallier toujours, la Convention sera notre point central, et à votre voix nous saurons tout dévouer, tout sacrifier au service de la patrie : nos vœux, nos sermens se confondent dans les vôtres et avec vous nous mourrions ou ses hautes destinées seront accomplies.

Les juges du tribunal de district d'Indremont.

FERME fils, GAILLARD, PAUQUELIN, POURNIN,
GAUDON fils, *commissaire national*,
LUSSAU, *greffier*.

d

[*Le tribunal civil du district de Tarbes au président de la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (8)

Liberté, Unité, Égalité.

Citoyen Président

Le tribunal du district de Tarbes, chef-lieu du département des Hautes-Pyrénées, te prie de bien vouloir mettre sous les yeux de la Convention nationale, l'adresse ci-jointe. Elle contient de sa part l'hommage des sentiments qu'a excités dans l'âme de tous les bons citoyens l'adresse sublime au peuple français votée par décret de la Convention du 18 vendémiaire courant.

Salut et fraternité.

Les membres composant le tribunal
du district de Tarbes.

CARMOUSE, *président*, MEVENT, CASTERAN,
LAPOIS, *juges*, CASTERAN, *commissaire national*, COMSE, *secrétaire*.

[*Le tribunal civil du district de Tarbes à la Convention nationale, s.d.*] (9)

Liberté, Unité, Égalité

Citoyens Représentans,

Une immoralité profonde dévouée sous le masque de la liberté et du patriotisme, à la propagation de la tyrannie; une immoralité audacieuse et desorganisatrice vouloit vous faire descendre et habiter dans la région impure où elle respire : Elle ozoit insolament se promettre de vous rendre complices des nouveaux forfaits qu'elle méditoit encore; mais semblable au vol rapide et majestueux de l'aigle fier et indépendant qui se tient éloigné des régions basses, fangeuses et mephistisées, votre essor sublime avoit

deçu d'avance son fol espoir : vous avés plané dans la région supérieure où l'on respire l'air pur et salubre de la justice et de la vertu; et vous avés voulu élever tous les français jusqu'à vous; c'est à cette hauteur que l'on commande au crime et que l'on tient la foudre pour l'écraser. La nature a établi la justice et la vertu pour être les souverains du Monde; le scélérat et l'intrigant ont pâli de honte et de desespoir en lisant votre adresse aux Français du 18 vendémiaire. L'homme de bien, l'homme probe et vertueux qui est essentiellement le seul véritable ami du peuple, l'a couverte de ses bénédictions et l'a arrosée de larmes de confiance et de joie; et ces bénédictions et ces larmes valent bien mieux sans doute que l'hommage coupable de ces êtres dépravés, de ces patriotes hypocrites qui vomissant dans leurs discours les laves des passions, au nom sacré de la liberté et de l'égalité, tenoient dans leurs mains des coupes de sang qu'ils presentoient sans cesse au peuple.

Oui, Citoyens Représentans, par cette nouvelle proclamation solennelle des principes essentiels et imprescriptibles de la moralité publique, sur lesquels reposera désormais d'une manière invariable l'action du gouvernement, vous avés signalé le terme de la Révolution et accéléré l'époque de la prospérité et la félicité qui doivent en être la suite; car vous avez décuplé par l'amour et la confiance, les forces nationales, porté le dernier coup aux ennemis du dedans et sonné la dernière heure des coalitions étrangères. Vous avés acquis ainsi de nouveaux droits imperissables à la vénération publique. On ne fut ni grand, ni immortel pour avoir son nom gravé sur le marbre, l'airain et le bronze; car le même burin y a tracé les noms du crime et de la vertu; mais on est grand, on devient immortel par la reconnaissance des peuples qui ne consacra que la mémoire de l'homme vertueux, des amis et des bienfaiteurs de l'humanité.

Les membres composant le tribunal du
district de Tarbes.

CARMOUSE, *président*, MEVENT, CASTERAN,
LAPOIS, *juges*, CASTERAN, *commissaire national*, COMSE, *secrétaire*.

e

[*Les juges et le commissaire national du tribunal du district de Guéret à la Convention nationale, le 3 vendémiaire an III*] (10)

Citoyens représentans

Vous avez pris l'attitude qui convient aux représentans d'un peuple libre : que les principes développés dans votre adresse soient désormais le régulateur de la Convention nationale, des autorités constitués, de tous les citoyens français; c'est le seul moyen de consolider les bases de la république : plus de tiran, plus d'intrigans, plus d'agitateurs; c'est en vos mains

(8) C 324, pl. 1395, p. 32.

(9) C 324, pl. 1395, p. 33. *Bull.*, 29 brum., extraits.

(10) C 324, pl. 1395, p. 27.